

Zeitschrift: Hebamme.ch = Sage-femme.ch = Levatrice.ch = Spendrera.ch
Herausgeber: Schweizerischer Hebammenverband
Band: 115 (2017)
Heft: 1-2

Rubrik: Actualité

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

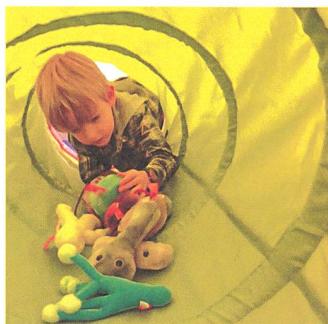
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Présence au 2^e Salon «Planète Santé live»



Anne-Marie Pillonel

Grâce au soutien de la FSSF, les sections romandes ont eu l'occasion de participer – pour la première fois – au deuxième Salon «Planète Santé live», du 24 au 27 novembre 2016, à Lausanne. Ce salon comptait près d'une centaine d'exposants et proposait plus de cent conférences, débats et autres événements. Quelque 29 000 entrées y ont été enregistrées. La prochaine édition aura lieu en 2018.

Animation «Microbiote et naissance»
Durant quatre jours, 32 sages-femmes des quatre sections romandes ont participé à l'animation proposée sur leur stand. Le contenu s'appuyait sur des apports scientifiques décrits sur un poster réalisé à partir du travail de bachelor de trois étudiantes sages-femmes de la Haute école de santé vaudoise. Photos et schémas à l'appui, ce thème a permis aux sages-femmes de démontrer que l'accouchement par voie basse, l'allaitement maternel et le «peau à peau» favorisent l'instauration du microbiote chez le nouveau-né. Des études ont en effet démontré les effets bénéfiques sur la santé future du bébé. Un quiz a permis au public de tester ses connaissances. Une animation spécifique pour les enfants leur a fait découvrir les «microbes» en peluche en s'engouffrant dans un tunnel représentant l'intestin. Ce fut un réel succès. La fréquentation a été dense et le public varié: jeunes et moins jeunes, étudiants, parents et enfants, professionnels de la santé ou de la recherche. Les mères ont profité de parler de leurs expériences vécues lors de l'accouchement et de l'allaitement. Les sages-femmes aussi ont eu beaucoup de plaisir à participer à ce salon.

Les sections de GE, VD-NE-JU, VS romand et FR de la Fédération suisse des sages-femmes

Formation en «Economie familiale et maternité»

Fin novembre 2016, les neuf premières diplômées en «Economie familiale et maternité» ont été fêtées à Grens (près de Nyon, VD). Leurs nouvelles compétences leur permettent désormais de travailler à domicile en collaboration avec les sages-femmes pour aider les jeunes mamans dans leurs nouvelles tâches de mère au foyer.

Les aides-maternelles soutiennent la future mère, parturiente ou accouchée qui en fait la demande dans ses tâches domestiques quotidiennes. Elles sont indépendantes et honorées sur une base d'un tarif horaire par leurs clientes (principe du tiers garant). Chaque cliente peut être remboursée par son assurance-maladie complémentaire selon son contrat personnel, souvent sans certificat médical les premières semaines, puis avec certificat médical de la sage-femme ou du médecin. Elles peuvent aussi accéder à l'intendance d'une maison de naissance ou d'autres institutions liées à la maternité.

Voir aussi: www.espritdefamille.ch
Formation CEMEF

Pour améliorer l'avenir de la société tout entière

Ce qui est vrai dans les pays en développement, l'est aussi en Suisse – certes dans une moindre mesure: il est d'abord nécessaire de supprimer les inégalités et discriminations et de renforcer les droits de tout un chacun pour pouvoir contribuer ensuite à développer le potentiel de chaque individu, mais aussi de la société tout entière.

Cela signifie que la Suisse ne doit pas uniquement intervenir dans le cadre de la coopération au développement mais aussi s'engager dans son propre pays en faveur des jeunes filles: en supprimant les obstacles structurels à l'égalité – tels le choix d'une profession basée sur les stéréotypes de genre, et en créant un accès à une éducation sexuelle holistique pour toutes et tous. La prévention

des abus sexuels et l'autodétermination en matière de sexualité ne peuvent être garanties que grâce à l'accès à des informations neutres, vérifiées, actuelles et adaptées à l'âge.

Les jeunes filles âgées de 10 ans aujourd'hui constituent un critère qui permettra de mesurer dans les quinze prochaines années la réussite au niveau mondial de l'Agenda 2030 de développement durable de l'ONU.

Source: Communiqué de presse Santé Sexuelle Suisse du 20 octobre 2016

Un enfant sur vingt touché par la pauvreté

En 2014, en Suisse, près de 73 000 enfants de moins de 18 ans (un sur vingt) étaient pauvres en termes de revenu et 234 000 (un sur six) étaient à risque de pauvreté – ce qui fait un taux de pauvreté de 5 % et un taux de risque de pauvreté de 16 %. La pauvreté peut entraver le développement et la vie sociale de l'enfant, et elle est considérée comme un facteur de risque de pauvreté et d'exclusion sociale pour le reste de la vie. Les enfants vivant dans un ménage sans personne active occupée ou dans un ménage monoparental sont particulièrement concernés. Ils souffrent plus fréquemment de privations matérielles ou de conditions de logement défavorables.

Ménages monoparentaux

Dans ces cas, près d'un tiers des enfants (32,6 %) vivent dans un ménage qui n'est pas en mesure de remplacer son mobilier usé quand ce serait nécessaire et 7,8 % n'ont pas à la maison d'endroit approprié pour faire leurs devoirs. Par ailleurs, les enfants des ménages monoparentaux habitent souvent dans des logements avec des problèmes d'humidité (23,1 %), exposés au bruit du trafic ou des voisins (22,6 %), ou dans un quartier exposé à la criminalité, à la violence ou au vandalisme (20,4 %).

Beaucoup de parents se privent

Dans les ménages confrontés à des privations matérielles, beaucoup de parents mettent de côté leurs besoins au profit de ceux de leurs enfants. Cela peut contribuer à renforcer les ressources des enfants et à atténuer les effets négatifs

de la pauvreté. Ainsi, dans plus de la moitié des ménages qui n'ont pas les moyens de partir en vacances, les enfants peuvent tout de même partir une semaine par année. Dans les ménages où un adulte au moins renonce, faute de moyens, à une activité de loisirs régulière payante, trois quarts environ des enfants ont la possibilité d'avoir une telle activité (par exemple, s'entraîner dans un club sportif ou prendre des leçons de musique).

Source: Communiqué de presse OFS du 18 novembre 2016

La population suisse apprécie son système de santé

Tous les trois ans, le Fonds du Commonwealth réalise une enquête dans plusieurs pays, dont la Suisse. Sur les 1520 personnes âgées de 18 ans et plus qui ont été interrogées, près de 60% considèrent que, globalement, le système de santé suisse fonctionne bien ou très bien.

Quelque 66% des participants à l'enquête estiment que la qualité des soins médicaux est très bonne ou excellente, ce qui place la Suisse en tête du classement international. De bons résultats sont obtenus en ce qui concerne les délais d'attente pour obtenir un rendez-vous médical, se faire opérer ou recevoir le résultat d'une analyse ainsi que la qualité des traitements. Dans les autres pays, ces valeurs sont nettement moins favorables.

Toutefois, selon les dernières enquêtes, le taux de patients devant renoncer à se faire soigner pour des raisons financières était peu élevé en Suisse. En 2010, il était de 10%. Or, selon les résultats pour 2016, 23% de patients ont renoncé, durant l'année précédente, à se rendre chez le médecin, à suivre un traitement ou à prendre un médicament. Le problème concerne principalement les personnes de moins de 50 ans ou celles dont le revenu est modeste.

Source: Communiqué de presse de l'Office fédéral de la santé publique du 17 novembre 2016.

Deux nouveaux cursus de master en 2017

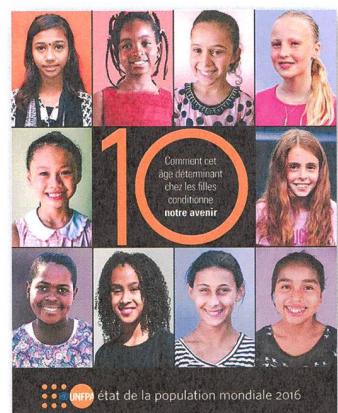
La Haute école spécialisée de Suisse occidentale ouvrira deux cursus de *Master of Science* en septembre 2017.

Le premier – en Sciences de la santé – est un master conjoint organisé à la fois par la Haute école spécialisée de Suisse occidentale et l'Université de Lausanne, avec des orientations en ergothérapie, nutrition et diététique, physiothérapie, sage-femme et technique en radiologie médicale. Ce programme sera articulé en un tronc commun avec un développement dans les différentes orientations et un travail de master.

Le second – en Ostéopathie – sera dispensé à la Haute école de santé de Fribourg. Il permettra de compléter la formation de bachelor.

Source: Communiqué de presse HES-SO du 21 novembre 2017

10 ans, un âge déterminant chez les filles



Se marier au lieu d'aller à l'école, abandonner l'école pour aller travailler: ce sont des facteurs décisifs pour l'avenir d'une jeune fille... mais aussi pour l'avenir de la société. C'est ce que démontre le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) dans son rapport 2016 (aussi en français, 116 pages): parmi les 125 millions d'enfants âgés de 10 ans, on compta 60 millions de filles qui sont systématiquement défavorisées à cet âge critique, entre la puberté et la vie d'adulte. Elles sont particulièrement

exposées aux dangers que constituent les mariages forcés, le travail à la place de l'école et les mutilations génitales. Selon l'UNFPA, 47 700 jeunes filles sont mariées chaque jour avant leurs 18 ans. En comparaison avec les garçons du même âge, les filles ont moins de chance de poursuivre des études, elles ont donc plus de difficultés à trouver un travail rémunéré et leur santé, psychique et physique, est en conséquence plus menacée. Chaque année de formation supplémentaire représenterait une augmentation du futur salaire de 11,7%. Pourtant, encore 16 millions de fillettes âgées de 6 à 11 ans n'ont encore jamais fréquenté l'école: c'est deux fois plus que les garçons.

Ce rapport 2016 existe en anglais, français, espagnol, russe et arabe. À télécharger sur www.unfpa.org

Pourquoi démissionner?

Au Royaume-Uni, le *Royal College of Midwives* a publié un rapport expliquant pourquoi les sages-femmes sont amenées à démissionner. Plus de 2000 sages-femmes ont répondu à l'enquête qui était destinée à celles qui avaient quitté la profession dans les deux dernières années ou à celles qui avaient l'intention de partir dans les deux prochaines années. Plus de la moitié (52%) de celles qui ont déjà démissionné n'étaient pas satisfaites des effectifs en personnel. Un nombre similaire (48%) ont dit qu'elles sont mécontentes de la qualité des soins qu'elles sont en mesure de donner, 39% de la charge de travail, 35% du soutien de leur hiérarchie, 32% des conditions de travail.

Près des deux tiers (62%) de celles qui ont l'intention de démissionner trouvent que les effectifs en personnel sont insuffisants là où elles travaillent. Plus de la moitié (52%) ne sont pas satisfaites de la qualité des soins qu'elles sont en mesure de donner, 46% de la charge de travail, 37% des conditions de travail, 30% du modèle de soins offert aux femmes. Seulement 32% des sages-femmes ayant participé à l'enquête recommanderaient de faire carrière dans leur profession.

Le rapport complet «Why Midwives Leave» (en anglais, 19 pages) peut être consulté ou téléchargé sur www.rcm.org.uk/News

19 octobre 2016